

Mars 2023

L'injustice économique envers les femmes et le secteur des soins¹

Analyse et rédaction par : Mounia Chadi

Les obstacles à l'empowerment² des femmes (ODD 5³), dans le sens de la transformation des rapports de genre sur une base d'égalité, sont reliés aux systèmes d'oppression émanant de l'ordre mondial institutionnalisé. L'accumulation de richesses entre les mains d'une minorité d'individus dans le monde se fait au dépend de la majorité, dont notamment les filles et les femmes.

¹ Cette analyse est basée sur :

- Essentiellement, le module 2 de l'École féministe du CQFD : *Le genre et le développement entre objectifs et réalisations/ entre savoirs du Sud et du Nord* (2021), réalisé par Naïma Bendriss et Mounia Chadi.
https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/AQOCI_MODULE2_FR_Final.pdf
- La fiche synthèse du CQFD : *Indignons-nous contre l'injustice migratoire!* (2021).
https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche_synthese_mars-2021_finale.pdf
- La fiche synthèse du CQFD : *La traite des filles et des femmes : Indignons-nous contre l'esclavage moderne à l'international et au Canada* (2021).
https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2021/11/AQOCI_Fiche_synthese_nov-2021-Finale.pdf

² Nous préférons l'usage du terme anglais « empowerment » à son équivalent en français « autonomisation », car cette traduction du terme ne reflète pas l'idée de pouvoir et l'objectif de transformation des rapports de pouvoir que signifie l'empowerment des femmes.

³ L'ODD5 fait partie des 17 objectifs de développement durable (ODD) élaborés par les Nations-Unis en 1995 comme cibles à atteindre en 2030. L'ODD5 vise à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »
<https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs/sdg-5-gender-equality>

Dans la plupart des pays du Sud global⁴, bien souvent les femmes n'ont pas accès aux services et ressources comme le capital, le prêt, le crédit, l'héritage, les outils et machines, le transport, les garderies pour enfants, les espaces de travail, les formations, etc., ce qui les maintient dans une situation de précarité constante, comme le souligne le PNUD :

« Malheureusement, en dépit de la reconnaissance croissante du fait que l'égalité des sexes est un catalyseur du développement durable, les inégalités entre les sexes persistent partout dans le monde. Celles-ci comprennent : l'accès inégal des femmes aux ressources et aux biens économiques, notamment aux terres et au droit de propriété, aux prêts financiers, au développement et au transfert de technologies, aux ressources naturelles et au financement environnemental/climatique (...) ⁵ . »

Sous l'imbrication du capitalisme, de la colonialité, du racisme et du patriarcat, la situation économique des femmes est de plus en plus précarisée et vulnérabilisée au sein des maillons suivants de la mondialisation institutionnalisée : l'économie informelle, la migration forcée, la traite des femmes et l'économie des soins.

L'injustice économique genrée en chiffres

En 2020, dans un rapport sur la contribution des femmes à l'économie⁶, Oxfam montre (voir encadré) comment le modèle économique capitaliste, colonialiste et sexiste aggrave les inégalités en concentrant des richesses considérables entre les mains d'une élite fortunée, aux dépens de la majorité de la population mondiale, en particulier les femmes et les filles pauvres : les 2 153 milliardaires du monde se partagent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes, soit 60 % de la population de la planète. Ces richesses extrêmes contrastent avec une immense pauvreté : selon de récentes estimations de la Banque mondiale⁷, près de la moitié de la population mondiale vivrait avec moins de 5,50 dollars par jour, et le rythme de réduction de la pauvreté a ralenti de moitié depuis 2013.

⁴ L'expression pays du Sud global décrit une position occupée par certains États et territoires qui, dans le système mondial, font face à des désavantages politiques, économiques et sociaux, en opposition aux pays du Nord global qui occupent une position avantagée et privilégiée.

⁵ Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), *Soutien du PNUD à l'intégration de l'égalité des sexes dans les ODD, notamment à travers l'objectif 5*.

https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Prospectus%205%20Gender%20Equality_FR.pdf (consulté le 29 avril 2021).

⁶ Oxfam International, (2020). *Celles qui comptent*.

<https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2020-celles-qui-comptent.pdf>

⁷ Banque mondiale (2018), *Poverty and Shared Prosperity 2018*.

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/30418/9781464813306.pdf>

Dans un monde où la richesse et les biens sont de plus en plus concentrés et contrôlés par une fraction de la population mondiale, les progrès des femmes ont été inégaux selon les pays et les différents groupes de femmes⁸. Dans les pays du Nord, où les avancées des femmes ont été plus considérables et plus durables, celles qui vivent avec un partenaire de sexe masculin contribuent encore généralement à moins de la moitié du revenu de la famille et accumulent une part encore plus réduite de sa richesse⁹. Les « pénalités liées à la maternité », qui se traduisent par des taux d'emploi réduits et un écart de rémunération entre les femmes ayant des enfants et celles qui n'en ont pas, sont un problème persistant¹⁰.

La mondialisation de l'économie a eu des répercussions néfastes sur les femmes. Elle a conduit à une réduction des programmes sociaux et des dépenses publiques et par conséquent, elle a transféré les coûts sur les familles, alourdissant davantage le fardeau des femmes.

Alors que la protection sociale s'était élargie depuis le milieu des années 1990, elle a cessé de progresser sous l'effet des mesures d'austérité prises ces dernières années. Moins d'un tiers de la population mondiale est couvert par des systèmes complets de sécurité sociale, et les populations exclues sont majoritairement des femmes. Cela s'explique par le fait que ce sont les hommes qui sont les plus présents dans les emplois à temps plein et sans interruption, emplois couverts par la protection sociale existant au sein du secteur formel¹¹.

Bien que quelques progrès soient soulignés par l'ONU, comme l'augmentation de la proportion de femmes dans l'emploi salarié hors secteur agricole, les rapports de genre inégalitaires se reflètent toujours dans la persistance de l'inaccessibilité à certains secteurs traditionnellement masculins pour les femmes, de l'infériorité de leur salaire à celui des hommes, même pour un niveau d'éducation égal, et des discriminations envers les femmes enceintes¹². De même, leur contrôle des ressources, notamment par la propriété des terres agricoles, reste marginal.

⁸ Alvaredo, F. et al. (2017). *Rapport sur les inégalités mondiales 2018 : Synthèse*. Berlin : Laboratoire sur les inégalités mondiales.

⁹ Sierminska, E. et A. Girshina (2017). *Wealth and Gender in Europe*. Commission européenne, Direction générale de la justice. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

¹⁰ ONU Femmes, (2019). *Progrès des femmes dans le monde 2019-2020*.

<https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2019/Progress-of-the-worlds-women-2019-2020-fr.pdf>

¹¹ *Ibid*, p. 108.

¹² « Quels pourraient être alors les facteurs à l'origine de ces écarts de salaire entre les sexes ? Le rapport [de l'OIT] montre que l'éducation n'est pas, dans la plupart des pays, la raison principale : partout dans le monde, les salariées ont un niveau d'instruction tout aussi élevé, sinon plus, que celui de leurs homologues masculins. En revanche, la ségrégation professionnelle et la polarisation par sexe des branches d'activité et des secteurs économiques sont des facteurs importants. Les femmes continuent d'être sous-représentées dans des catégories professionnelles traditionnellement réservées aux hommes et, dans des catégories similaires, les femmes sont systématiquement moins bien payées que les hommes, même à niveau d'instruction égal ou supérieur. La polarisation des emplois selon le sexe est également un facteur de taille : le rapport montre qu'en Europe, par exemple, une personne qui travaille dans une entreprise où les salariés sont majoritairement des femmes peut pâtir d'une pénalité salariale de 14,7 pour cent par rapport à quelqu'un qui travaille dans une entreprise ayant une productivité similaire mais une composition différente de la main-d'œuvre. Cet écart de 14,7 pour cent peut représenter une perte de salaire d'environ 3500 euros (soit environ 4000 dollars É.-U.) par an pour les salariés qui travaillent dans des secteurs féminisés. Enfin, le rapport montre que la maternité entraîne une pénalité salariale qui peut persister tout au long de la vie professionnelle alors que la paternité est régulièrement assortie d'une prime salariale. » Organisation mondiale du travail (OIT) (2019), *Rapport mondial sur les salaires 2018 /2019. Quelles sont les causes des écarts salariaux entre hommes et femmes?* Bureau international du travail, Genève. <https://urlz.fr/fAdk> (consulté le 27 avril 2021).

L'AMPLEUR ACTUELLE DU FOSSÉ ENTRE LES RICHES ET LES PAUVRES

(Selon Oxfam)

- En 2019, les milliardaires du monde entier, soit seulement 2153 personnes, se partageaient plus de richesses que 4,6 milliards de personnes.
- Les 22 hommes les plus fortunés au monde possèdent plus que l'ensemble de la population féminine d'Afrique.
- Les richesses des 1 % les plus riches de la planète correspondent à plus du double des richesses cumulées de 6,9 milliards de personnes.
- Si vous aviez mis de côté 10 000 dollars par jour depuis l'édification des pyramides en Égypte, vous auriez accumulé seulement un cinquième de la fortune moyenne des cinq milliardaires les plus riches.
- Si chaque personne s'asseyait sur ses richesses sous la forme de billets de 100 dollars empilés les uns sur les autres, la plus grande partie de l'humanité serait assise sur le sol. Une personne de la classe moyenne vivant dans un pays riche serait assise à la hauteur d'une chaise. Les deux hommes les plus riches au monde se retrouveraient dans l'espace.
- La valeur monétaire du travail de soin non rémunéré assuré par les femmes âgées de 15 ans ou plus est d'au moins 10 800 milliards de dollars annuellement, soit trois fois la valeur du secteur des technologies à l'échelle mondiale.
- Une imposition supplémentaire de 0,5 % sur la fortune des 1 % les plus riches, pendant 10 ans, permettrait de collecter autant que les investissements requis pour créer 117 millions d'emplois dans l'éducation, la santé et l'accompagnement des séniors, entre autres secteurs, et comblerait la carence dans ces domaines.

Oxfam International (2020). Celles qui comptent. <https://oxfam.gc.ca/wp-content/uploads/2020-celles-qui-comptent.pdf>

L'Organisation internationale du travail (OIT) rapporte que, selon les données recueillies dans 73 pays et couvrant environ 80 % des personnes salariées dans le monde, « les femmes continuent d'être payées en moyenne environ 20 % de moins que les hommes¹³ ». Aussi, 75 % des femmes dans les sociétés du Sud global œuvrent dans le secteur informel et, par conséquent, ne peuvent prétendre à des droits légaux et à une protection sociale. Selon Oxfam International, 600 millions de femmes exercent, à l'échelle planétaire, les emplois les plus précaires. En outre, l'actuelle pandémie a provoqué en 2020 pour les femmes, partout dans le monde, une perte de revenus d'au moins 800 milliards de dollars, soit plus que le PIB conjugué de 98 pays¹⁴.

¹³ *Ibid.* p. 23.

¹⁴Oxfam International (2021), *La Covid-19 a coûté au moins 800 milliards de dollars en perte de revenus en un an aux femmes du monde entier*. Communiqué de presse, 20 avril 2021. <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/la-covid-19-coute-au-moins-800-milliards-de-dollars-en-perte-de-revenus-en-un> (consulté le 29 avril 2021).

Des législations imprégnées de la culture patriarcale, ainsi que l'aspect « peu structurel¹⁵ » des programmes d'empowerment, freinent la capacité d'agir des femmes pour prendre pleinement leur place dans l'économie et la société.

Alors que l'éducation est un levier majeur pour l'émancipation et l'empowerment des femmes, 132 millions de filles âgées de 6 à 17 ans ne fréquentaient pas l'école en 2020. Plusieurs obstacles viennent barrer la route à l'éducation des jeunes filles, notamment en milieu rural : les mariages précoces et forcés, la pauvreté de la famille, les traditions sociales et culturelles, les violences sur le chemin de l'école, les épidémies, les guerres, etc.¹⁶

Si toutes les filles du monde avaient accès à l'éducation, le développement social, économique, juridique et politique de leur société serait amélioré. L'éducation des filles est un élément nodal pour le développement durable. Aussi doit-elle être un objectif de développement prioritaire. Comme l'avait soutenu Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies :

« Il n'existe aucun instrument de développement plus efficace que l'éducation des filles. Si nous voulons que nos efforts aboutissent à la construction d'un monde en meilleure santé, plus pacifique et équitable, les classes du monde doivent être remplies de filles aussi bien que de garçons¹⁷. »

La pauvreté a donc une dimension sexospécifique reconnue, mais l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques des États fait largement défaut. La « féminisation de la pauvreté » est une expression qui illustre parfaitement la situation des femmes, dont un grand nombre vivent avec moins d'un dollar par jour et dont 60 % œuvrent dans le secteur informel, ce qui risque de les plonger dans la pauvreté à tout moment¹⁸.

¹⁵ The conversation, *Les femmes peuvent être la clé du développement durable au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, 24 janvier 2020. <https://urlz.fr/fzZj>

¹⁶ Plan International, *Scolarisation des filles : les principaux obstacles*, 25 février 2020.

<https://www.plan-international.fr/info/actualites/news/2016-09-23-causes-et-consequences-des-inegalites-des-filles-face-leducation> (consulté le 30 avril 2021).

¹⁷ Plan International, *Le pouvoir des filles*.

<https://www.plan-international.fr/droits-des-filles/pourquoi-les-filles/pouvoir-education> (consulté le 30 avril 2021)

¹⁸ Nations Unies, *Objectifs du développement durable, Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*, 2 juillet 2020.

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/> (consulté le 29 avril 2021).

Le caractère systémique de l'injustice économique genrée

Thomas Piketty constate que la mondialisation, telle qu'elle se produit, génère l'approfondissement de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres, au Sud et au Nord, ainsi qu'entre le Sud et le Nord¹⁹. Commandé par la primauté des intérêts du capital et de l'Occident, cet ordre mondial marginalise les populations du Sud, en investissant dans les structures patriarcales et coloniales. Maïka Sondarjee résume en une triangulation de facteurs la dynamique de cette marginalisation : l'exploitation économique, la dépossession des terres, des savoirs et des vécus, et l'oppression raciale, genrée et sexuelle²⁰.

Imbriquée avec la crise économique, cette marginalisation induit une crise climatique, certes globale, mais dont les effets varient néanmoins entre le Sud et le Nord; en effet, la grande majorité des 3,2 milliards de personnes et plus qui vivent dans des régions menacées par la désertification se trouve dans des pays du Sud²¹. Sous l'effet de ces crises ainsi que des guerres, le phénomène de la migration internationale des populations du Sud global s'amplifie.

La mondialisation institutionnalise la division sociale genrée du travail productif et reproductif, et ce sont les femmes qui en paient le prix. Une minorité de femmes privilégiées trouvent leur compte dans cet ordre mondial, alors que nombreuses sont celles dont la situation ne cesse de se détériorer entre travail domestique, travail informel et travail sous-rémunéré²².

On l'a dit plus haut, les femmes travaillent essentiellement dans l'économie informelle, dans des emplois précaires à salaires plus bas que ceux des hommes et sans protections sociales.

De même, les femmes sont davantage vulnérabilisées par la migration forcée. Sous la contrainte de guerres, de persécutions et de dérèglements climatiques, la migration forcée totalise environ 80 millions de personnes, dont les femmes constituent la moitié (réfugiées, demandeuses d'asile, déplacées internes, apatrides)²³.

Au long de leur parcours migratoire, les femmes sont exposées aux violences et piégées par les trafiquants pour être objets de la traite des personnes. C'est ainsi que 74 % des êtres humains victimes de la traite internationale sont des femmes et des filles migrantes (exploitation sexuelle, travail domestique, mariage forcé, etc.)²⁴.

¹⁹ Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013.

²⁰ Sondarjee, Maïka (2020), *Perdre le Sud. Décoloniser la solidarité internationale*. Les Éditions Écosociété.

²¹ Rohit Inani, « Land degradation threatens us all. The UN is urging global action », *Al-Jazeera*, 12 septembre 2019.

²² Jules Falquet, « Penser la mondialisation dans une perspective féministe », *Travail, genre et sociétés*, n° 25, 2011, p. 81-98.

²³ Voir : Fiche synthèse du CQFD : *Indignons-nous contre l'injustice migratoire!* (2021).

https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche_synthese_mars-2021_finale.pdf

²⁴ La traite internationale des êtres humains se décline selon les fins suivantes : l'exploitation sexuelle (50 %) ; le travail forcé (38 %) ; le mariage forcé (1 %) ; le prélèvement d'organes, les ventes de bébés, etc.

Voir : Fiche synthèse du CQFD : *La traite des filles et des femmes : Indignons-nous contre l'esclavage moderne à l'international et au Canada* (2021). https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2021/11/AQOCI_Fiche_synthese_nov-2021-Finale.pdf

Le modèle de développement dominant et les politiques d'empowerment des femmes qui s'y déploient sont intégrés dans les structures hégémoniques de la mondialisation, où les institutions financières internationales promeuvent un choix unique de « développement ». William Easterly, ex-chercheur de la Banque mondiale, constate que la majorité de l'aide internationale est basée sur des solutions fractionnées pour régler de grands problèmes. Il ajoute que l'aide internationale annihile l'innovation locale et le développement autonome des populations du Sud²⁵.

Or les inégalités contemporaines de l'ordre mondial trouvent leurs racines dans le passé colonialiste dont les effets structurels perdurent²⁶.

C'est par l'empowerment économique des femmes induisant une transformation des rapports de genre et par la lutte contre les causes structurelles de la pauvreté qu'on peut aspirer à une égalité effective entre les sexes et à une croissance basée sur la justice sociale. L'empowerment en tant que leitmotiv d'amélioration de la condition des femmes et de renforcement de leur capacité d'agir ne sera possible, soutient Oxfam International, que si les femmes peuvent, d'une part, exercer leurs droits de contrôler et de bénéficier des ressources, des actifs, des revenus et de leur temps et que, d'autre part, elles sont en mesure de gérer les risques et d'améliorer leur statut économique, tout en étant parties prenantes des processus de prise de décision²⁷.

Le secteur des soins au cœur de la marginalisation économique des femmes

Aux Suds²⁸ comme aux Nord, les luttes des femmes pour leurs droits ont abouti à des lois visant à assurer l'égalité sociale, juridique et professionnelle, ainsi que la parité et l'équité politique²⁹. En dépit de ces avancées, la séparation entre les espaces public et privé persiste dans les cultures et les pratiques, au point que l'espace privé échappe souvent aux lois et devient un lieu de violation des droits des femmes. Cette séparation des deux sphères limite les catégories de travail reconnues comme utiles à l'économie. En échappant à la loi, l'espace privé de la famille et de l'intime enferme les femmes dans des injustices économiques, reproductives et sexuelles ainsi que dans les violences qu'elles subissent. Quant à l'espace public, celui de l'économie sociale, de l'éducation et de la politique, bien que les femmes s'y affirment en y occupant plus de place, elles continuent d'y subir de multiples oppressions.

²⁵ William Easterly, *Le fardeau de l'homme blanc. L'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres*, Genève, Markus Haller, 2009.

²⁶ Jomo Kwame Sundaram (2018), *Globalization, Inequality, Convergence, Divergence*, Inter Press Service, 26 juillet 2018.

<https://www.ipsnews.net/2018/07/globalization-inequality-convergence-divergence/>

²⁷ Oxfam International (2021p), *Pourquoi les personnes les plus pauvres sont majoritairement des femmes?*

<https://www.oxfam.org/fr/pourquoi-les-personnes-les-plus-pauvres-sont-majoritairement-des-femmes>

²⁸ Le terme « les Suds » met l'accent sur le fait qu'il n'y a pas seulement un Sud, mais plusieurs réalités à travers le monde où se retrouvent des populations et des économies nationales qui sont marginalisées et/ou exploitées.

²⁹ Banque mondiale, *Le droit des femmes au travail progresse, mais les obstacles demeurent nombreux*, 27 février 2019.

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2019/02/27/despite-gains-women-face-setbacks-in-legal-rights-affecting-work>

C'est ainsi que l'accaparement d'une richesse extrême par une minorité s'effectue dans une économie mondialisée où des filles et des femmes, notamment issues de groupes marginalisés, assument chaque jour des travaux de soins non rémunérés ou à salaires dérisoires.

Selon l'ONU (2020)³⁰ :

- En moyenne, les femmes consacrent 4,1 heures par jour aux soins et travaux domestiques non rémunérés (par rapport aux hommes qui consacrent en moyenne 1,7 heures par jour à ces mêmes tâches);
- Les contributions non rémunérées aux soins sanitaires prodigués par les femmes représentent environ 2,35% du PIB mondial, soit 1,5 billions de dollars américains.
- Lorsque l'on considère les contributions des femmes à tous les types de soins (pas seulement la santé), ce chiffre atteint 11 billions de dollars américains.

Le double travail des femmes dans la sphère privée et la sphère publique les met dans un état d'épuisement, sans que d'un côté les soins qu'elles donnent à autrui soient reconnus par une rémunération, et alors qu'elles continuent de l'autre côté à recevoir des salaires inférieurs à ceux des hommes. Selon l'OIT, l'effectif mondial actuel du secteur du soin à autrui est de 381 millions de personnes, soit 11,5 % de l'emploi dans le monde. Les deux tiers de cet effectif (249 millions) sont des femmes³¹, ce qui représente 19,3 % de l'emploi féminin dans le monde : ainsi, près d'une femme sur cinq est employée dans le secteur du soin à autrui³².

Le travail qui s'effectue dans la famille est destiné à sa propre famille ou à des étrangers, et en ce dernier cas le travail domestique est estimé à 10 800 milliards de dollars par année. Ce chiffre donne une idée du poids dont les femmes allègent les États³³.

Quand les femmes se chargent des familles des autres (aides familiales, travailleuses domestiques, nourrices ou gardiennes d'enfants et de personnes âgées), leurs salaires sont les plus bas au monde et leurs droits peu ou pas inclus dans les législations du travail de plusieurs pays : elles sont ainsi abandonnées au secteur informel, voire au marché mondial de la traite des êtres humains.

³⁰ ONU Femmes, « Le covid 19 et l'économie du soin », 2020.

<https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Policy-brief-COVID-19-and-the-care-economy-fr.pdf>

³¹ « À l'échelle mondiale, les femmes effectuent trois fois plus de soins et de travaux ménagers non rémunérés que les hommes. La vie en milieu rural, la pauvreté du ménage, le mariage et les enfants en bas âge sont autant de facteurs qui alourdissent cette charge de travail et pèsent sur le temps des femmes. Dans les pays et les communautés à faible revenu, ces tâches ménagères sont parfois plus pénibles et plus chronophages en raison de l'absence d'infrastructures adéquates, par exemple l'eau courante et l'électricité. » ONU Femmes (2019), *Les familles dans un monde en changement*, p. 237.

<https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2019/Progress-of-the-worlds-women-2019-2020-fr.pdf>

³² *Ibid.*, p. 167.

³³ Oxfam international (2020r), *Celles qui comptent, reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités. Résumé.*

<https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620928/bp-time-to-care-inequality-200120-summ-fr.pdf> (consulté le 29 avril 2021)

L'État et le secteur privé ont modifié la donne dans ce secteur en investissant des ressources, selon les circonstances et les pays, dans une partie du travail de soin, par exemple à travers les subventions aux garderies pour la petite enfance ou aux résidences pour personnes âgées. Il est intéressant de constater que, malgré la migration de ces services de l'espace privé vers l'espace public, la plupart des personnes qui y travaillent sont des femmes et que leur travail est sous-valorisé en termes de salaire.

Ainsi le travail de soin, non rémunéré quand il est dans la sphère privée de la famille, devient un travail mal rémunéré dans la sphère publique.

Les femmes des Suds fortement présentes dans le secteur des soins au niveau international

Dans le Sud global, le secteur informel constitue la plus importante composante de l'économie et les femmes y sont exploitées dans plusieurs domaines d'activité, dont celui des soins, particulièrement dans le travail domestique. Une partie des femmes sont forcées de quitter leur pays et de migrer vers le Nord, dans des conjonctures de conflits politiques et de crises économiques ou écologiques.

Les migrantes internationales sont fortement présentes dans l'économie des soins. À l'échelle mondiale, on estime que près d'une personne travailleuse domestique sur six est migrante internationale, dont plus de 73 % sont des femmes³⁴. Une partie de ce travail domestique se fait sous la contrainte, à travers le marché international de la traite d'êtres humains. Même quand la personne travailleuse domestique ne fait pas partie du marché noir du travail et a un statut d'immigration d'aide familiale, les lois du pays d'accueil peuvent l'exposer à la dépendance et à la violence de l'employeur.

Face à cette situation, seulement 22 pays ont ratifié la convention n° 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les travailleuses et les travailleurs domestiques, qui reconnaît les vulnérabilités supplémentaires des travailleuses domestiques et vise à protéger leurs droits et leur dignité.

³⁴ Organisation internationale du travail (OIT) (2015) : *ILO global estimates on migrant workers*. https://www.ilo.org/global/topics/labour-migration/publications/WCMS_436343/lang-fr/index.htm

« Plusieurs études ont affirmé que les personnes migrantes qui travaillent dans les secteurs de la garde d'enfants et des tâches ménagères (dont la plupart sont des femmes) permettent aux femmes natives dans le pays d'accueil de s'alléger des tâches domestiques et d'augmenter leur productivité dans des emplois hautement qualifiés³⁵. » Une étude menée en Italie a ainsi montré que grâce à cette aide domestique, les femmes italiennes passaient plus de temps au travail³⁶. Une autre étude menée en 2011 aux États-Unis va dans le même sens, en soulignant qu'en abaissant les coûts des services ménagers, l'immigration peu qualifiée augmente l'offre de main-d'œuvre hautement qualifiée et le nombre moyen d'heures de travail rémunéré des femmes natives du pays d'accueil³⁷. Cette complémentarité des compétences a joué un rôle déterminant pour les femmes hautement qualifiées nées dans le pays d'accueil³⁸. »

On assiste ainsi à un phénomène où la division genrée du travail social, basée sur la domination masculine qui assigne le travail domestique aux femmes, se trouve réorganisée entre femmes migrantes et natives. Quand on sait que parmi ces travailleuses domestiques migrantes figurent des femmes hautement qualifiées, rejetées par le marché du travail du fait de la non-reconnaissance de leurs diplômes et expériences, le caractère systémique de l'injustice migratoire se trouve confirmé.

C'est sur la base de cette forte présence dans le secteur des soins de femmes issues de la migration que des études, telles que celles de Silvia Federici³⁹ et Françoise Vergès⁴⁰ dénoncent la division internationale genrée du travail, génératrice de l'internationalisation du travail ménager et reproductif, mettant les femmes des Suds au service des femmes et hommes dans les pays du Nord.

En réfléchissant à la division du travail entre femmes liée à la démarcation Nords/Suds, Vergès développe une théorie qui met le travail de nettoyage et de soin au cœur des luttes féministes décoloniales. Elle rappelle à cet effet que parmi les femmes du Sud, des millions s'échinent dans des labeurs qui usent leurs corps, mais qui permettent à d'autres millions de femmes du Nord de vivre dans le confort et l'aisance. Les femmes racisées sont les principales forces de travail des entreprises de nettoyage :

³⁵ Khadria, B. (2017), « In Each Other's Shoes: Making Migration Policies Equitable Across Borders », in McAuliffe, M. and M. Klein Solomon (Conveners) (2017), *Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration*, IOM: Geneva. https://publications.iom.int/system/files/pdf/making_migration_policies_equitable.pdf.

³⁶ Barone, G. et S. Mocetti (2010). « With a little help from abroad: The effect of low-skilled immigration on the female labour supply ». *Labour Economics*, vol 18, n° 5, 2010, p. 664-675. www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0927537111000273

³⁷ Cortés, P. et J. Tessada (2011). « Low-Skilled Immigration and the Labor Supply of Highly Skilled Women. » *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 3, n° 3, 2011, p. 88-123. <https://www.jstor.org/stable/41288640?seq=1>

³⁸ Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2020), *État de la migration dans le monde 2020*, p. 220. (PUB2019/032/L WMR 2020 FR). https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/wmr_2020_fr.pdf

³⁹ Federici, Silvia (2002) « Women, Reproduction and Globalization », dans Fenneke Reysoo (dir.), *Économie mondialisée et identités de genre* (Graduate Institute Publications, 2002), p. 57-78.

⁴⁰ Vergès, Françoise (2019), *Un féminisme décolonial*, La fabrique éditions.

« La vie confortable des femmes de la bourgeoisie dans le monde est possible parce que des millions de femmes racisées et exploitées entretiennent ce confort en fabriquant leurs vêtements, en nettoyant leurs maisons et les bureaux où elles travaillent, en s'occupant de leurs enfants, en prenant soin des besoins sexuels de leurs maris, frères, compagnons⁴¹. »

Mise en perspective de programmes pour l'empowerment des femmes vulnérabilisées au sein de l'économie des soins

La précarité de la situation des femmes dans le secteur des soins s'est accentuée sous l'effet de la crise pandémique. ONU-Femmes a constaté que du fait de l'isolement social, des restrictions au niveau des déplacements et du nonaccès aux services, le domicile s'est refermé comme un piège sur de nombreuses femmes. La directrice exécutive d'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, a constaté qu'à cause de la fermeture d'écoles, deux tiers des emplois perdus étaient tenus par des femmes tandis que 59 % des femmes déclarent devoir consacrer encore plus de temps au travail domestique non rémunéré; en conséquence, en 2021⁴², 47 millions de femmes de plus seront contraintes de vivre avec moins de 1,90 dollar par jour. En se basant sur ces constats, l'ONU a placé les femmes au centre de son action de lutte contre la COVID-19. Elle a demandé que des mesures de relance soient prises pour appuyer l'économie informelle, investir dans l'économie des soins et cibler les entrepreneuses.

Le champ d'action 3 de la politique d'aide internationale féministe du Canada intègre l'objectif de l'empowerment des femmes (ODD 5) sous trois axes : réduire le fardeau que représente le travail non rémunéré des femmes, y compris la garde des enfants ; habiliter les femmes à participer pleinement à la croissance économique et leur donner davantage d'occasions de réussir; accroître le contrôle des femmes sur les ressources et les décisions au sein de leur foyer.

Dans l'esprit de cette politique, le gouvernement du Canada a annoncé au Forum Génération Égalité à Paris, le 30 juin 2021, sa décision d'investir 100 millions de dollars en nouveaux fonds pour les pays à faible et moyen revenu, afin de redresser les inégalités qui existent à l'international dans le travail rémunéré et non rémunéré lié aux soins, de façon à faciliter la participation des femmes à l'économie, à l'éducation et à la vie publique⁴³.

Tout en soulignant l'importance de mettre à profit cette politique gouvernementale, il est important d'envisager une stratégie transformatrice qui puisse sortir les femmes des engrenages de vulnérabilisation agissant dans la mondialisation.

⁴¹ Vergès (2019), *op.cit.*, p. 10.

⁴² AQOCI (2021), *Participation du Canada à la Conférence ministérielle du G20 sur l'empowerment des femmes.*
<https://aqoci.qc.ca/participation-du-canada-a-la-conference-ministerielle-du-g20-sur-lempowerment-des-femmes/>

⁴³ AQOCI (2021), *Le Réseau francophone Égalité femme-homme salue l'investissement du gouvernement canadien.*
<https://aqoci.qc.ca/le-reseau-francophone-egalite-femme-homme-salue-linvestissement-du-gouvernement-canadien/>

Dans cet esprit et au-delà des luttes pour l'adoption de politiques de soins, des féministes en Amérique latine prônent une vision des soins comme axe de transformation intégrale du système, sous une approche du « bien-vivre ». À cet effet, Magdalena León T, économiste féministe et militante de l'Équateur, considère qu'« une réinterprétation des soins, pour qu'ils passent d'une sorte de « mal nécessaire » à un modèle de transformation, va de pair avec des processus de recherche d'alternatives au capitalisme qui revendiquent la centralité de la vie et de sa reproduction »⁴⁴. À l'encontre de la marchandisation de la vie, cette perspective s'inscrit dans une stratégie de « transformation vers une économie pour la vie, dans laquelle une éthique et une logique des soins sont centrales, tout comme la justice de genre, écologique, raciale et territoriale⁴⁵ ». Sous cette vision, la transformation de l'économie des soins fait partie d'une approche alternative du sens du vivre et du sens de l'économie :

« (...) la séparation entre la vie et l'économie n'est pas un impératif ni un dilemme. Une économie pour la vie, et pas au détriment de la vie, est possible. C'est le substrat des économies paysannes, sociales et solidaires, des soins et autres qui, au milieu des désavantages et des injustices, ont offert le modèle et la possibilité d'une autre économie⁴⁶. »

Dans un plus court terme, nous considérons qu'une approche transformatrice de l'économie des soins doit viser l'ensemble du système-monde, dont les Suds, de façon à contrer au niveau mondial la chaîne qui relie les maillons suivants : élargissement de l'informel/ migration forcée/ traite de l'être humain/ économie mondiale du soin.

Nous considérons que cela nécessite :

- Que les stratégies, au niveau international et au niveau local, approchent la vulnérabilisation des femmes des pays du Sud dans une perspective globale et non pas en politiques fragmentées;
- Que les politiques d'empowerment cessent d'ignorer les femmes qui sont au bas de l'échelle de l'économie mondiale;
- De dépasser la politique de l'humanitaire, qui réduit les personnes migrantes à des victimes ou des objets d'exploitation, et d'opter pour des politiques de droits humains;

De contrer le racisme systémique sur le marché de l'emploi à l'égard des personnes immigrées et racisées, notamment des femmes.

⁴⁴ Module 4 de l'École féministe du CQFD-AQOCI, Magdalena León T, « L'économie des soins et les injustices économiques envers les femmes », janvier 2023.

Voir aussi : Magdalena León T, Redefiniciones economicas hacia el buen vivir, 2011.

http://www.explotacionapreciodesaldo.org/datos/6816/Magdalena_Leon_buenvivir_economia14.pdf

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.